



PROGRAMME DE FORMATION(S)

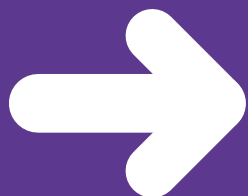
MARS - JUILLET 2014



Les **bénévoles**,
acteurs dynamiques
de la **vie**
associative

SOMMAIRE

- p. 4 • **MODULE 1**
Bien connaître la vie associative pour mieux s'engager
-
- p. 6 • **MODULE 2**
Comment monter un projet de bénévolat ?
De la bonne idée au projet associatif
-
- p. 8 • **MODULE 3**
Bénévole, comment améliorer votre communication
orale et écrite ?
-
- p. 10 • **MODULE 4**
Bénévole, comment améliorer la communication
numérique de votre association ?
-
- p. 12 • **MODULE 5**
Prévenir et gérer les tensions et les conflits
au sein de votre association
-
- p. 14 • **MODULE 6**
Les bénévoles, acteurs de la laïcité pour vivre ensemble
et pour agir
-
- p. 16 • **MODULE 7**
Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques
-
- p. 18 • **MODULE 8**
Construire et animer un réseau de bénévoles
-
- p. 20 • **MODULE 9**
Prévenir les discriminations.
De la sensibilisation à l'action associative
-
- p. 22 • **MODULE 10**
Vie associative et Économie sociale et solidaire,
le pouvoir d'agir des bénévoles
-
- p. 24 Calendrier
-
- p. 25 Fiche d'inscription
-
- p. 26 Modalités d'inscription et lieux de formation
-
- p. 27 Présentation du CRPVE



BÉNÉVOLES : LE TEMPS DE LA FORMATION

ÉDITO

Depuis trente ans, la formation des bénévoles s'est avérée être une préoccupation constante des pouvoirs publics, en particulier du Conseil national de la vie associative.

En France, la loi dite de modernisation sociale de 2002 consacrant la VAE reconnaît qu'une expérience bénévole a la valeur d'une expérience professionnelle. A ce titre, elle permet d'accéder à tout ou partie d'un diplôme ou d'une certification.

En 2011, l'Année européenne du bénévolat et du volontariat n'a fait que confirmer cette initiative pionnière de la France. Désormais au niveau européen, le bénévolat ou une expérience bénévole, en tant qu'apprentissage non formel et informel reconnu, peut induire l'acquisition, le développement et la validation de compétences. Ces dernières peuvent être utilisées pour accéder à un diplôme ou une certification (dans le cadre d'une VAE), pour compléter un parcours éducatif ou de formation, ou enrichir une carrière professionnelle.

Cette disposition concerne bien évidemment les bénévoles élus, les président(e)s, secrétaires et trésorier(e)s mais également les bénévoles qui, sur le terrain, sont au plus près des publics.

En 2013, l'année européenne de la Citoyenneté a insisté sur la nécessaire démocratisation du bénévolat, pour qu'il soit accessible à tous, quels que soient l'âge, le genre, l'origine sociale ou ethnique, comme un exercice « pratique » de la démocratie.

Les bénévoles remplissent un rôle de sentinelle en identifiant des besoins non encore pris en compte par les politiques publiques ou leurs dispositifs. A l'écoute des situations sociales et familiales, quelquefois inédites ou jugées périphériques mais qui se généralisent en raison de dégradations économique et sociale, ils sont de véritables « capteurs sociaux ».

En conséquence, la formation des bénévoles devient particulièrement nécessaire pour celles et ceux qui donnent de leur temps et de leurs compétences aux publics les plus fragiles et fragilisés.

Malgré la promulgation de la loi de modernisation sociale, on observe depuis onze ans que ce dispositif de formation est mal connu et peu utilisé par les plus jeunes bénévoles, et par celles et ceux qui ont peu accès à l'information ou qui méconnaissent l'environnement institutionnel.

Pour les associations, proposer des formations de qualité est un moyen de diversifier les équipes bénévoles, d'accompagner leur développement personnel et de faire évoluer le projet associatif.

Ce programme de formation, soutenu par la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile-de-France, donnera aux bénévoles, nouveaux ou aguerris, les bons outils méthodologiques et pratiques. Il leur permettra de transformer les bonnes idées, issues de l'observation du terrain, en actions concrètes, innovantes et utiles pour les publics qu'ils rencontrent, accueillent et accompagnent.

BIEN CONNAÎTRE LA VIE ASSOCIATIVE POUR MIEUX S'ENGAGER

En 2013, le bénévolat concerne près de 16 millions de Français. Depuis que la population bénévole a été recensée régulièrement en France, il y a vingt ans, le nombre a doublé. L'association est le cadre privilégié de leur intervention. Ce premier module s'inscrit dans le cadre de la connaissance du milieu associatif (historique et évolution de la loi de 1901), du statut du bénévole (ou des dispositions encadrant l'exercice du bénévolat) et de la fonction de bénévole (engagements réciproques du bénévole et de l'association).

■ AXES DE TRAVAIL

L'environnement associatif et ses enjeux (journée 1)

- Quel est le panorama associatif actuel : en France, en Europe ?
- Quel est le cadre de l'association (loi de 1901) ?
- Quel est le rôle de l'association par rapport aux pouvoirs publics ?
Par rapport aux entreprises ?
- Quels sont les enjeux sociaux des associations (en termes d'insertion sociale) ?
- Quels sont les enjeux économiques des associations (insertion professionnelle) ?
- Quels sont les enjeux éducatifs de l'association (accompagnement à la scolarité) ?
- Cas pratiques à partir d'associations existantes

Connaissance du rôle et du cadre du bénévolat (journée 2)

- Quelle est la situation actuelle du bénévolat en France et en Europe ?
- Quelle est la définition du bénévole/du bénévolat ?
- Quel est le profil des bénévoles et leurs motivations ?
- Quel est le cadre du bénévolat ?
- Comment faire vivre le bénévolat ?
- Cas pratiques à partir de situations rencontrées et qui se posent aux bénévoles (recrutement, formation, animation...)

OBJECTIFS

- Prendre connaissance de l'environnement associatif et de ses enjeux
- Renforcer ses connaissances sur le rôle et le cadre du bénévolat
- Engager une réflexion sur la fonction de bénévole et les engagements qui s'y réfèrent

Fonction et engagements du bénévole (journée 3)

- Quels sont les engagements d'un bénévole/de l'association ?
- Quelles sont les missions des bénévoles dans l'association ?
- Quelle est la répartition des tâches entre bénévoles et salariés ?
- Quelles sont les limites du bénévolat ?
- Que peut apporter un engagement bénévole ?
- Cas pratiques à partir d'un portfolio à remplir

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Ce module de formation sera très participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.
- Déroulement de la formation : les 3 journées seront constituées de séances plénières et de séances en demi-groupes pour les cas pratiques.

INTERVENANTE

→ **Bénédicte HALBA**

Docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV).

Publics concernés :
Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :
3 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :
Lundi 17, mardi 18 et vendredi 21 mars 2014

Lieu :
**Maison départementale de l'habitat
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut
91000 Évry**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

COMMENT MONTER UN PROJET DE BÉNÉVOLAT ? DE LA BONNE IDÉE AU PROJET ASSOCIATIF

Si le nombre de bénévoles augmente constamment (8 millions en 1990, 12 millions en 2007, 16 millions en 2013), la concurrence entre associations reste vive. Pour recruter et fidéliser ses bénévoles, l'association doit bien définir son projet associatif, savoir comment mettre en œuvre les idées proposées par ses bénévoles et évaluer les projets développés (pour assurer leur pérennité). Ce module de formation s'inscrit dans le cadre de l'ingénierie de projet.

■ AXES DE TRAVAIL

Définir son projet associatif (journée 1)

- Pourquoi proposer un projet associatif ?
- Comment définir mon projet associatif ?
- Existe-t-il d'autres associations dont le projet est proche du mien ?
- Quel est l'environnement de mon projet associatif ?
- Quel est le niveau d'intervention de mon projet (local, régional, national) ?
- Cas pratiques à partir de projets existants, proposés par les bénévoles

Mettre en œuvre son projet associatif (journée 2)

- Comment développer un projet associatif : de la théorie à la pratique
- Quelles sont les étapes à suivre pour mettre en œuvre un projet associatif ?
- Quelle équipe constituer ?
- Quelle est la feuille de route ?
- Quelles difficultés peut-on anticiper ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants

OBJECTIFS

- Acquérir des repères et des éléments de connaissance sur la méthodologie de projet
- Acquérir une méthode sur les principes et critères d'évaluation d'un projet
- Prendre connaissance d'outils existants se référant au montage de projet et à l'évaluation

Évaluer son projet associatif (journée 3)

- Pourquoi évaluer ?
- Qui doit évaluer ?
- Comment évaluer ?
- Quels sont les indicateurs à prendre en compte ?
- Quels sont les indicateurs qualitatifs/quantitatifs ?
- Quelles sont les échéances ?
- Cas pratiques à partir de projets proposés par les participants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

→ Déroulement de la formation : 2 journées seront consacrées au projet associatif et 1 journée sera consacrée à l'évaluation (séances plénières et séances en demi-groupes).

INTERVENANTE

→ **Bénédicte HALBA**

Docteur en sciences économiques, présidente et fondatrice de l'Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat (IRIV).

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

3 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 mars 2014

Lieu :

**Pépinière d'entreprises
31 avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Châtillon**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

BÉNÉVOLE, COMMENT AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE ?

Les bénévoles sont régulièrement amenés à informer, débattre, expliquer leurs projets à des publics très diversifiés (adhérents, partenaires, financeurs...). Comment adapter la communication en fonction des attentes des interlocuteurs ? Comment intervenir en toutes circonstances ?

Ce module de formation permettra aux participants de se remémorer les principes fondamentaux de la communication et d'acquérir des techniques pour renforcer la qualité du contenu de leurs messages, tant à l'oral qu'à l'écrit.

■ AXES DE TRAVAIL

Les principes de la communication orale et écrite

- Les 7 principes de la communication
- Les obstacles à la communication orale et écrite
- Le circuit de l'information au sein de l'association : le définir, le connaître et l'utiliser

Le but de la communication : pourquoi et comment communiquer ?

- En amont de la communication, la nécessité d'analyser la situation de communication
- Les attitudes de communication verbale (modèle de Porter)
- Les registres d'expression
- Le QQOCQP : une méthode d'analyse des situations de communication

Le non verbal dans la communication

- Le corps et le visage
- La distance interpersonnelle
- La notion de territoire

Les techniques de communication

- Les techniques de l'écoute active
- Les techniques d'affirmation de soi
- L'utilisation de l'attitude d'assertivité : en individuel et en groupe
- La communication sur son association : savoir faire passer des messages auprès des différents publics

OBJECTIFS

- Connaître les principes de la communication
- Prendre connaissance des techniques de communication
- Optimiser sa communication à l'écrit et à l'oral sur son association, ses activités, ses projets

Les principaux écrits au sein de l'association

- Les différents documents écrits, leur contexte d'utilisation, leurs points communs et spécificités
- L'utilisation des différents documents en fonction de la demande, du destinataire, de l'objectif de communication
- Les règles communes, spécificités et principes de l'écrit dans l'association

Les principes de structuration et de rédaction d'un écrit professionnel

- Les caractéristiques de l'écrit professionnel en milieu associatif
- La structuration des informations et l'élaboration d'un plan écrit
- Le choix d'un vocabulaire et d'une syntaxe adaptés à l'écrit professionnel
- L'organisation de la communication écrite dans l'association

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Exercices et cas pratiques
- Conseils méthodologiques
- Échanges d'expériences professionnelles

INTERVENANTE

- **Sirandou DIALLO**, consultante et formatrice, Excellens Formation.

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Lundi 31 mars
et mardi 1er avril 2014

Lieu :

Maison départementale de l'habitat
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

4

BÉNÉVOLE, COMMENT AMÉLIORER LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE DE VOTRE ASSOCIATION ?

Facebook, Twitter, LinkedIn, Google +, YouTube, Tumblr, Pinterest... Aujourd'hui, de nouveaux concepts de communication en ligne peuvent être des leviers à la communication au service d'un projet associatif.

Ce module de formation propose aux bénévoles d'acquérir les clefs pratiques et théoriques de cette communication en ligne et des outils qui s'y réfèrent.

■ AXES DE TRAVAIL

Prendre connaissance des différents réseaux sociaux (journée 1)

Présentation du fonctionnement et des spécificités des différents réseaux sociaux

- Quelle utilisation je peux/veux en faire ?
- Comment me rendre visible en ligne grâce à cet outil plutôt qu'un autre ?
- Dois-je coupler mes différents comptes ou les garder indépendants ? (Synchronisation de contacts, partage d'informations automatisé...)

Savoir créer un profil de A à Z et configurer des paramètres de comptes

Savoir éditer et publier du contenu en ligne en fonction du type de médias

Apprendre à anticiper les restrictions : type de format, taille de fichier, type de contenu...

Acquérir toutes les notions légales utiles pour la publication de contenu sur Internet

Netiquette, droits d'auteurs, partage libre de droits ou application d'un *creative contents*...

Savoir créer et gérer un blog (journée 2)

Présentation des diverses plateformes permettant de créer un blog

Plateformes gratuites et payantes, nom de domaine, interface et liberté de mise en page, affichage de publicités...

Découvrir la structure classique d'un blog

Composition graphique et squelette d'arborescence d'un blog type



OBJECTIFS

- Prendre connaissance des différents réseaux sociaux et de leur mode de fonctionnement
- Engager une réflexion sur les différentes utilisations possibles de ces réseaux sociaux et leurs supports numériques (smartphone, tablette, ordinateur...)
- Acquérir des connaissances sur les règles de fonctionnement et les points de vigilance à respecter (netiquette, données privées et données publiques, règles en vigueur pour les droits d'auteurs sur Internet...)
- Savoir publier un blog de manière autonome

Créer et apprendre à construire l'architecture de son propre blog

Éditer les contenus

Textes et liens hypertextes, images, vidéos, musiques...

Savoir administrer un blog

Publication d'articles, modération, analyse des statistiques de fréquentation...

Élaborer et gérer une stratégie d'information grâce à un blog

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

**Lundi 14 et
mardi 15 avril 2014**

Lieu :

**Association EM@
9 bis rue de l'Orme
Robinet
91200 Athis-Mons**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ➔ Apports théoriques pratiques
- ➔ Travail à partir d'exemples concrets
- ➔ Conseils méthodologiques

INTERVENANT

- ➔ **Eric-Charly JOSEPH**
Animateur, formateur informatique et multimédia, association EM@.

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

PRÉVENIR ET GÉRER LES TENSIONS ET LES CONFLITS AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

Les bénévoles associatifs sont parfois amenés à faire face à des situations complexes voire conflictuelles. De telles situations peuvent devenir très problématiques tant pour le bon fonctionnement que pour l'image de l'association.

Ce module de formation permettra aux participants d'engager une réflexion sur les types de situations conflictuelles, de savoir comment mieux les prévenir et les dépasser grâce aux techniques de résolution des conflits, de gestion des émotions et de communication.

■ AXES DE TRAVAIL

L'identification et la gestion des situations conflictuelles (journée 1)

Présentation

- Exprimer son ressenti sur les conflits au sein de l'association
- Définir sa notion personnelle du conflit
- Repérer les situations de conflit propres à son environnement

La notion de conflit

- Les comportements générateurs de conflits et d'agression
- Les mécanismes et circuits des conflits
- La typologie et l'intensité des conflits
- Les causes et sources des conflits - La nature des situations conflictuelles
- Les modes d'expression des conflits interpersonnels

Se connaître en situation de conflit

- Les différents types de comportement face aux autres
- Le développement de l'attitude d'assertivité en situation de conflit : l'affirmation de soi
- Les réactions face aux conflits : avantages et inconvénients

Les techniques de gestion de conflit

- Les solutions pour mettre en œuvre l'entretien de résolution des conflits
- Les méthodes de résolution des conflits aux niveaux individuel et collectif



OBJECTIFS

- Identifier les situations difficiles et conflictuelles vécues au sein de l'association
- Acquérir une meilleure connaissance des mécanismes conflictuels, de l'agressivité et de la violence
- Identifier les techniques de résolution des conflits et définir une stratégie adaptée pour éviter l'agressivité et la violence
- Développer des savoir-faire et savoir-être pour prévenir les conflits

La communication comme levier de prévention du stress et des conflits (journée 2)

Les principes de la communication

- Les principes de base de la communication
- Les influences culturelles et contextuelles
- Les jugements de valeurs

Les techniques de communication verbale et non verbale pour diminuer les conflits relationnels

- La prise en compte de son comportement dans le déclenchement de conflits
- Les attitudes de communication verbale : le modèle de Porter
- Les attitudes de communication non verbale : le corps, outil de communication
- L'entraînement aux techniques d'assertivité
- Les sentiments négatifs de l'interlocuteur et la gestion des émotions
- L'établissement de limites dans la relation avec son interlocuteur

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ➔ Apports de méthode
- ➔ Réalisation et étude de cas pratiques
- ➔ Échanges avec les participants

INTERVENANT

- ➔ **Seila THAMES**, consultant et formateur, Excellens formation.

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014

Lieu :

**Pépinière d'entreprises
31 avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Châtillon**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

LES BÉNÉVOLES, ACTEURS DE LA LAÏCITÉ POUR VIVRE ENSEMBLE ET POUR AGIR

Chacun a son idée, plus ou moins réfléchie et raisonnée, de la laïcité. Peu, ou mal cerné, ce symbole de la République française donne lieu à des préjugés et des interrogations lorsqu'il est mis en pratique sur le terrain.

Ce module de deux jours s'appuie sur l'expérience des bénévoles et leurs représentations de la laïcité. À partir de questions nées des pratiques associatives de chacun, il s'agira de mettre en perspective la laïcité dans un contexte plus large, tant historique que juridique et sociologique.

■ AXES DE TRAVAIL

Inventaire collectif des représentations et des situations vécues sur la laïcité

- Recueil des points de vue et des représentations des participants sur la laïcité
- État des lieux de situations vécues par les participants

Mise en perspective conceptuelle, historique et juridique de la laïcité

- Focus sur loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État, resituée dans son contexte en amont et en aval, de la Révolution française à nos jours
- Description du « paysage religieux français » : grandes caractéristiques, effectifs, évolutions, organisation des grands courants religieux en France
- Vocabulaire lié à la thématique de la laïcité
Que faut-il entendre par :
 - « Laïcité », « tolérance », « liberté de conscience », « sécularisation »
 - « Espace public-privé »
 - « Religion », « culte », « Églises », « secte »
 - « Fondamentalisme », « intégrisme », « communautarisme »...

OBJECTIFS

- Prendre conscience de sa conception personnelle de la laïcité et l'enrichir en la confrontant aux apports de l'intervenant, à l'approche et à la pratique des participants
- Acquérir des repères et des apports conceptuels sur la laïcité « à la française » à partir du cadre juridique qui s'y réfère
- Engager une réflexion individuelle sur la conciliation de la laïcité et des pratiques religieuses

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ➔ Apports théoriques (juridiques, sociologiques, historiques, institutionnels) favorisant l'interactivité
- ➔ Analyse de textes juridiques
- ➔ Échanges de pratiques et d'expériences

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- ➔ Textes juridiques relatifs à la laïcité
- ➔ Textes d'auteurs mettant en évidence les débats relatifs à la laïcité
- ➔ Grille d'analyse : « devant une situation nouvelle, quelques bonnes questions à se poser »
- ➔ Bibliographie et sitographie

INTERVENANT

- ➔ **Paul GROLLEAU**
Formateur, intervenant auprès des collectivités territoriales sur le sujet.

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

**Lundi 26 et
mardi 27 mai 2014**

Lieu :

**Pépinière d'entreprises
31 avenue du Général
de Gaulle
91170 Viry-Châtillon**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

AMÉLIORER SA MAÎTRISE DES OUTILS BUREAUTIQUES

Une « suite bureautique » désigne un ensemble de logiciels qui aident à la création de documents. La suite bureautique « Microsoft Office » permet, entre autres, de rédiger des courriers bien présentés avec Word, de créer des présentations percutantes avec PowerPoint, de concevoir des tableaux de calculs et des graphiques avec Excel.

Cependant, malgré toutes ces possibilités, les utilisateurs n'emploient fréquemment que quelques options de base, passant à côté d'une utilisation optimale de ces logiciels.

Ce module de formation permettra aux participants de progresser dans leurs usages des logiciels Word, PowerPoint et Excel.

■ AXES DE TRAVAIL

Développer sa pratique des logiciels Word et PowerPoint (journée 1)

Améliorer sa maîtrise du logiciel Word

- Réaliser plus facilement et plus rapidement des documents bien présentés
- Savoir programmer la mise en page de documents pour gagner du temps
- Créer et publier des modèles et formulaires pour faciliter l'organisation du travail d'équipe
- Apprendre à travailler à plusieurs autour d'un même document
- Créer un mailing ciblé
- Insérer des liens hypertextes pour activer :
 - des pages Web
 - des fichiers
 - des adresses e-mail

Améliorer sa maîtrise du logiciel PowerPoint

- Optimiser son temps pour réaliser des présentations percutantes
- Savoir concevoir et structurer une présentation
- Donner une forme à ses présentations
- Apprendre à importer des éléments Excel (tableaux et graphiques)
- Insérer et modifier des éléments extérieurs : images et schémas
- Animer des présentations de manière personnalisée pour plus de dynamisme

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques sur les fonctions avancées les plus utiles de Word, Excel et PowerPoint
- Développer sa pratique des outils bureautiques

Améliorer sa maîtrise du logiciel Excel (journée 2)

- Maîtriser les fonctions indispensables d'Excel :
 - les tableaux croisés dynamiques
 - les filtres
 - les sous-totaux
- Programmer et apprendre à mieux optimiser ses tableaux
- Découvrir des méthodes simples de gestion de factures et de dépenses
- Apprendre à gérer des plannings (projets, congés, formation)

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ➔ Apports théoriques pratiques
- ➔ Travail à partir d'exemples concrets
- ➔ Conseils méthodologiques
- ➔ Élaboration de documents (en sous-groupes)

INTERVENANT

- ➔ **Eric-Charly JOSEPH**
Animateur, formateur informatique et multimédia, association EM@.

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

⚠ La participation aux deux journées n'est pas obligatoire.

Dates :

**Lundi 2 et
mardi 3 juin 2014**

Lieu :

**Association EM@
9 bis rue de l'Orme
Robinet
91200 Athis-Mons**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

CONSTRUIRE ET ANIMER UN RÉSEAU DE BÉNÉVOLES

Les associations sont aujourd'hui confrontées à des transformations importantes, dans un contexte contraint par des baisses de financements. S'appuyer sur un réseau de bénévoles apparaît alors comme indispensable pour faire face à ces zones d'incertitudes.

Travailler en réseau ne se décrète pas mais se construit avec l'ensemble des partenaires concernés. Il est donc essentiel pour les bénévoles d'appréhender comment monter et animer un tel réseau d'acteurs.

■ AXES DE TRAVAIL

Les principes de la démarche de réseau

- Dans quel contexte mettre en place un réseau ?
- Quelles sont les conditions d'émergence d'un réseau ?
- Concepts de référence et principes de la démarche de réseau
- Quelles sont les conditions de fonctionnement d'un réseau ?
- Quels sont les modes d'organisation d'un réseau ?
- Quelles modalités de coopération ?

Les conditions de mise en place d'un réseau

- Quelles sont les conditions de réussite d'un réseau ?
- Quelles sont les règles déontologiques du réseau ?
- Le décentrage et les compétences à développer
- La production du réseau
- Les éléments d'une dynamique collective
- Quelle pratique du réseau dans vos associations et votre environnement ?

OBJECTIFS

- Prendre connaissance des principes de la démarche de réseau
- Distinguer la dynamique de réseau d'autres dynamiques collectives telles que le partenariat, les groupes de travail ou les échanges de pratiques
- Repérer les conditions de réussite de mise en place et d'animation d'un réseau

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Recueil d'expériences
- Échanges de pratiques
- Questionnements en sous-groupes

INTERVENANTES

- **Evelyne BOUZZINE**
Directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE)
- **Anne-Claire BACHET**
Responsable du pôle qualification/formation, CRPVE

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

**Jeudi 5 et
mardi 17 juin 2014**

Lieu :

**Maison départementale
de l'habitat
Boulevard de
l'Écoute-S'il-Pléut
91000 Évry**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

PRÉVENIR LES DISCRIMINATIONS. DE LA SENSIBILISATION À L'ACTION ASSOCIATIVE

Les bénévoles, par leur engagement associatif, sont en première ligne dans la prévention et la lutte contre les discriminations car ce sont eux qui accueillent et écoutent les victimes. Cependant, les discriminations sont des phénomènes difficiles à cerner, encore trop souvent confondues avec le racisme, le harcèlement ou les situations de violences.

Malgré leur omniprésence dans les discours depuis une dizaine d'années, les démarches de prévention des discriminations et les recours sont insuffisamment connus par le milieu associatif.

Cette formation propose de clarifier les concepts, de s'approprier les leviers d'actions et les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations.

■ AXES DE TRAVAIL

Connaître les concepts, leviers d'action et outils juridiques (journée 1)

Les définitions de la prévention et la lutte contre les discriminations

- Que signifient « discrimination », « ségrégation », « discrimination systémique », « stigmatisation », « préjugés », « stéréotypes » ?
- Quelle est la différence entre discrimination et racisme ?
Entre discrimination et harcèlement ?
- Quelle est la différence entre discrimination et violences faites aux femmes ?

Les différents types de discrimination

- Quelles situations correspondent aux discriminations directe, indirecte ou systémique ?

Les 19 critères de discrimination définis par la loi

Les domaines dans lesquels s'exercent les discriminations

- Éducation, emploi, logement, services publics, biens et services

Les cadres juridiques, européen et français, relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations

Le Défenseur des droits : un recours à connaître

- Quel est son fonctionnement ?
- Quelles sont ses missions ?
- Comment le saisir ?

Les permanences des délégués du Défenseur des droits en Essonne



OBJECTIFS

- Acquérir des repères conceptuels et pratiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les leviers d'action dans la prévention et la lutte contre les discriminations
- Connaître les outils juridiques relatifs à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Élaborer un projet de lutte contre les discriminations

Élaborer un projet de lutte contre les discriminations (journée 2)

- Analyser son environnement : le contexte du projet
- Identifier les besoins et les problématiques
- Définir les objectifs du projet
- Définir les modalités et les conditions de mise en œuvre du projet
- Définir un référentiel d'évaluation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation d'outils de sensibilisation à la prévention et la lutte contre les discriminations
- Recueil d'expériences, échanges de pratiques et questionnements en sous-groupes
- Apports théoriques
- Analyse de séquences de films traitant de la lutte contre les discriminations

INTERVENANTES

- **Evelyne BOUZZINE**
Directrice du Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE)
- **Anne-Claire BACHET**
Responsable du pôle qualification/formation, CRPVE

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

**Jeudi 12 et
vendredi 27 juin 2014**

Lieu :

**Maison départementale
de l'habitat
Boulevard de
l'Écoute-S'il-Pléut
91000 Évry**

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

VIE ASSOCIATIVE ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, LE POUVOIR D'AGIR DES BÉNÉVOLES

Face à des transformations importantes : besoins de professionnalisation croissants, nouvelles modalités de partenariat avec les pouvoirs publics, baisse des financements publics..., les associations sont aujourd'hui confrontées à de nouveaux enjeux. Fragilisées, elles doivent interroger leur projet associatif et penser leur activité autrement dans un contexte de crise où les mutations économiques et sociales déstabilisent leur modèle économique. Dans ce contexte, les bénévoles peuvent être force de proposition. Ce module vise à former les bénévoles au développement d'activités innovantes se référant à l'Économie sociale et solidaire (ESS).

■ AXES DE TRAVAIL

Économie sociale et solidaire, de quoi parle-t-on ? (journée 1)

- Quelles sont vos représentations de l'Économie sociale et solidaire ?
- Quels sont les principes fondateurs de l'ESS, ses caractéristiques et ses enjeux ?
- Présentation de la loi ESS, mode d'emploi
- Politique de la Ville et Économie sociale et solidaire, quelles rencontres possibles ?
- Présentation de la convention d'objectifs pour les quartiers prioritaires entre le ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation et le ministre délégué à la Ville

Retour et partage d'expériences (journée 2)

- Repérer les forces et les faiblesses de votre structure
- Repérer et identifier les éléments « ESS » de votre structure
- Classer et hiérarchiser ces éléments dans le diagramme ESS : gouvernance, économie, développement durable
- Engager une réflexion en tant que bénévole sur des pistes d'actions ESS

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances sur l'Économie sociale et solidaire, ses fondements, ses caractéristiques et ses enjeux
- Repérer les conditions d'un modèle de gouvernance dans l'ESS
- Engager une réflexion sur le modèle économique de son association et les pistes d'action possibles se référant à l'ESS

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Étude de cas pratiques
- Ateliers en sous-groupes
- Partage d'expériences
- Ce module de formation sera participatif afin de favoriser la dynamique de groupe et les échanges.

INTERVENANT

- **Laurent GUILHAUDIN**
Directeur d'E-GRAINE

Publics concernés :

Bénévoles des associations en politique de la Ville.

Durée :

2 journées de 9h30 à 17h
(repas non pris en charge par le CRPVE)

Dates :

Jeudi 19 juin
et jeudi 3 juillet 2014

Lieu :

Pépinière d'entreprises
31 avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Châtillon

Participation gratuite

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Inscription obligatoire
- Remplir la fiche d'inscription (page 25)

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- 01 64 97 00 32
- formation@crpve91.fr

CALENDRIER

Titres	Durée	Dates
Module 1 Bien connaître la vie associative pour mieux s'engager	3 journées de 9h30 à 17h	Lundi 17, mardi 18 et vendredi 21 mars 2014
Module 2 Comment monter un projet de bénévolat ? De la bonne idée au projet associatif	3 journées de 9h30 à 17h	Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 mars 2014
Module 3 Bénévole, comment améliorer votre communication orale et écrite ?	2 journées de 9h30 à 17h	Lundi 31 mars et mardi 1 ^{er} avril 2014
Module 4 Bénévole, comment améliorer la communication numérique de votre association ?	2 journées de 9h30 à 17h	Lundi 14 et mardi 15 avril 2014
Module 5 Prévenir et gérer les tensions et les conflits au sein de votre association	2 journées de 9h30 à 17h	Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014
Module 6 Les bénévoles, acteurs de la laïcité pour vivre ensemble et pour agir	2 journées de 9h30 à 17h	Lundi 26 et mardi 27 mai 2014
Module 7 Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques	2 journées de 9h30 à 17h	Lundi 2 et mardi 3 juin 2014
Module 8 Construire et animer un réseau de bénévoles	2 journées de 9h30 à 17h	Jeudi 5 et mardi 17 juin 2014
Module 9 Prévenir les discriminations. De la sensibilisation à l'action associative	2 journées de 9h30 à 17h	Jeudi 12 et vendredi 27 juin 2014
Module 10 Vie associative et Économie sociale et solidaire, le pouvoir d'agir des bénévoles	2 journées de 9h30 à 17h	Jeudi 19 juin et jeudi 3 juillet 2014


→ Inscription obligatoire

Nom..... Prénom.....
 Fonction..... Association.....
 Adresse de votre association

 Code postal..... Ville.....
 E-mail..... Tél.....

COCHEZ LA (LES) CASE(S) CORRESPONDANT À VOTRE CHOIX

Modules de formation	Tarif	Dates	Choix
Module 1 Bien connaître la vie associative pour mieux s'engager	Gratuit	Lundi 17, mardi 18 et vendredi 21 mars 2014	<input type="checkbox"/>
Module 2 Comment monter un projet de bénévolat ? De la bonne idée au projet associatif	Gratuit	Lundi 24, mardi 25 et mercredi 26 mars 2014	<input type="checkbox"/>
Module 3 Bénévole, comment améliorer votre communication orale et écrite ?	Gratuit	Lundi 31 mars et mardi 1er avril 2014	<input type="checkbox"/>
Module 4 Bénévole, comment améliorer la communication numérique de votre association ?	Gratuit	Lundi 14 et mardi 15 avril 2014	<input type="checkbox"/>
Module 5 Prévenir et gérer les tensions et les conflits au sein de votre association	Gratuit	Jeudi 22 et vendredi 23 mai 2014	<input type="checkbox"/>
Module 6 Les bénévoles, acteurs de la laïcité pour vivre ensemble et pour agir	Gratuit	Lundi 26 et mardi 27 mai 2014	<input type="checkbox"/>
Module 7 Améliorer sa maîtrise des outils bureautiques	Gratuit	Lundi 2 et mardi 3 juin 2014	<input type="checkbox"/>
Module 8 Construire et animer un réseau de bénévoles	Gratuit	Jeudi 5 et mardi 17 juin 2014	<input type="checkbox"/>
Module 9 Prévenir les discriminations. De la sensibilisation à l'action associative	Gratuit	Jeudi 12 et vendredi 27 juin 2014	<input type="checkbox"/>
Module 10 Vie associative et Économie sociale et solidaire, le pouvoir d'agir des bénévoles	Gratuit	Jeudi 19 juin et jeudi 3 juillet 2014	<input type="checkbox"/>

INFORMATIONS IMPORTANTES

- **Tous les modules sont accessibles gratuitement.**
- **L'inscription préalable est obligatoire.**
- La fiche d'inscription (page 25) est à retourner impérativement :
 - par courrier au :
Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne
Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut - 91000 Évry
 - ou par fax au : 01 64 97 00 33
 - ou par mail : formation@crpve91.fr

IMPORTANT À SAVOIR

- Chaque formation doit être suivie dans son intégralité.
- Les repas du midi ne sont pas pris en charge par le CRPVE.
- Tout désistement à une formation doit impérativement être signalé au CRPVE par téléphone au **01 64 97 00 32** ou par mail : **formation@crpve91.fr**

LES LIEUX DE FORMATION

- **Modules 1, 3, 8 et 9**
Maison départementale de l'habitat
1 boulevard de l'Écoute-S'il-Pleut
91000 Évry
- **Modules 2, 5, 6 et 10**
Pépinière d'entreprises
31 avenue du Général de Gaulle
91170 Viry-Châtillon
- **Modules 4 et 7**
Association EM@
9 bis rue de l'Orme Robinet
91200 Athis-Mons

LE CENTRE DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE EN ESSONNE

PRÉSENTATION

Le CRPVE, association créée en 2001, est né d'une volonté commune du Conseil général de l'Essonne, de l'État et des réseaux de professionnels. Avec le concours de la Caisse des dépôts et consignations et, sur projets, du Conseil régional d'Île-de-France, il constitue un espace de qualification et d'échanges d'expériences et diffuse l'information nécessaire aux professionnels.

Le CRPVE s'inscrit dans le réseau constitué de 19 centres de ressources politique de la Ville, animé par le Secrétariat général du Comité interministériel des villes.

Le CRPVE s'adresse aux acteurs de la politique de la Ville (agents des collectivités locales et des services de l'État, élus, travailleurs sociaux, représentants associatifs...) et aux professionnels relevant de services de droit commun qui exercent dans les quartiers en politique de la Ville de l'Essonne, mais aussi des départements limitrophes dépourvus de centre de ressources : la Seine-et-Marne, le Val-de-Marne et les Yvelines.

Définies par le cadre de référence national État/Centres de ressources politique de la Ville, les missions du CRPVE s'articulent autour de deux pôles : le pôle Formation/Qualification et le pôle Diffusion de l'information/Publication.

PÔLE 1 FORMATION/QUALIFICATION

Son objectif est de permettre aux professionnels, dans une logique d'échange, d'acquérir des connaissances, de maîtriser les méthodes et les outils opérationnels.

Modalités de mise en œuvre

- ❖ La mise en place de programmes et cycles de formation pour les professionnels de la politique de la Ville et du droit commun
- ❖ La mise en place de groupes de travail qualifiants et comités de pilotage de projets
- ❖ La mise en réseau et la participation aux réseaux des acteurs de la politique de la Ville
- ❖ L'organisation de temps d'échanges (journées d'information et de réflexion, débats d'actualité, projections-débats, expositions)
- ❖ L'accompagnement de projets des associations des quartiers prioritaires
- ❖ La réalisation de recherche-action

Les thématiques investies

- ➔ Politique de la Ville
- ➔ Habitat/Logement/Cadre de vie
- ➔ Questions éducatives/Réussite Éducative
- ➔ Santé et santé mentale
- ➔ Développement économique
- ➔ Lutte contre les discriminations
- ➔ Immigration/Intégration/Interculturalité
- ➔ Égalité Femmes/Hommes et situation des femmes dans les quartiers
- ➔ Culture

PÔLE 2 DIFFUSION DE L'INFORMATION/PUBLICATION

Sa mission est de formaliser les connaissances produites par les professionnels et les chercheurs, et d'en organiser l'accumulation sélective par une démarche de capitalisation de ressources. Il a également pour objet prioritaire la diffusion de l'information (actualités de la politique de la Ville, activités du CRPVE...).

Modalités de mise en œuvre

- ❖ L'animation du site www.crpve91.fr
- ❖ La réalisation de publications
- ❖ La réalisation d'une démarche de capitalisation d'expériences
- ❖ La gestion de l'information et de la communication à travers la newsletter Expression Ville
- ❖ La gestion d'un espace documentaire et la production de dossiers participants

Centre de Ressources

■ POLITIQUE DE LA VILLE
en Essonne

CONTACT

Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne

Maison Départementale de l'Habitat
Boulevard de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 Évry

Tél. : 01 64 97 00 32

Plus d'informations sur :
www.crpve91.fr

Information et inscription aux formations

Tél. : 01 64 97 00 32
Fax : 01 64 97 00 33
formation@crpve91.fr

Programme de formation soutenu par :



Direction régionale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale
d'Ile-de-France

Association soutenue par :

